

## Informations adaptées pour les secouristes d'entreprise

Pendant cette crise du coronavirus, les secouristes d'entreprise doivent être en mesure d'apporter une aide **en cas d'urgence**. C'est pourquoi il est important de leur donner des instructions claires concernant les mesures à respecter.

### Premiers secours

- Dans la mesure du possible, ne dispensez des soins que dans le local de soins, donc le moins possible sur le lieu de l'accident.
- Préparez à l'avance des gants et des masques dans le local de soins/la trousse de secours. Ils doivent être portés avant de dispenser les soins. Jetez les masques et les gants usagés dans un conteneur fermé ou une poubelle fermée afin qu'ils ne soient pas réutilisés par d'autres secouristes. Si l'entreprise compte plusieurs secouristes, des masques nominatifs peuvent éventuellement être fournis (nom à indiquer sur l'emballage fermé)
- Aussi bien la victime que le secouriste doivent avoir une hygiène des mains irréprochable :
  1. Le secouriste se lave et se désinfecte les mains avant et après les soins,
  2. Le secouriste met des gants et un masque,
  3. La victime se lave et se désinfecte les mains avant et après les soins (si son état de santé le permet),
  4. La victime met un masque (si son état de santé le permet).
- Si la victime peut soigner elle-même sa blessure, le secouriste garde une distance d'au moins 1,5 m, donne des instructions et indique les matériaux/produits de soins à utiliser (par ex. désinfectant, bandages...) dans la trousse de secours. Si l'intervention du secouriste est nécessaire pour les soins, celle-ci est limitée autant que possible dans le temps. Portez des gants et un masque afin d'assurer la protection nécessaire. Limitez également la communication afin d'éviter la propagation par les gouttelettes de salive. Toutes les personnes dont la présence n'est pas nécessaire pour les soins doivent être évacuées ou tenues à distance. Après utilisation, jetez les EPI dans un sac en plastique fermé que vous déposez ensuite dans une poubelle fermée.
- Attendez que la victime ait quitté le local de soins pour noter les soins dans le registre. Notez également le nom du secouriste qui était présent pour les soins et des autres personnes qui ont (éventuellement) été en contact avec la victime ou qui se sont approchées d'elle.

### Réanimation

*Le coronavirus peut être transmis par les voies respiratoires ; une attention particulière doit donc être accordée à la santé du soignant en cas de réanimation. Il s'agit d'un acte médical critique.*

- Pour déterminer si la victime respire ou non, il n'est plus possible d'« écouter » ou de « sentir » la respiration. Cela signifie qu'il est seulement encore possible de « regarder » la respiration.
- Ne pratiquez plus de bouche-à-bouche. Les équipements de protection les plus courants dans le cas du bouche-à-bouche ne sont pas sûrs dans la situation actuelle et ne peuvent donc pas être utilisés.
- **Adultes sans infection apparente ou confirmée** : Pratiquez le massage cardiaque et utilisez un défibrillateur DEA (s'il est présent).
- **Adultes suspectés d'être infectés par le Corona virus** : **Ne pratiquez ni le bouche à bouche ni le massage cardiaque mais utilisez un défibrillateur DEA.**
- Prévenez immédiatement les services de secours.

Apposez les pictogrammes suivants sur la porte d'entrée du local de soins.



*Ce document a été rédigé le 22/04/2020 sur base des mesures en vigueur à cette date.  
Il contient des mesures générales intersectorielles, dont l'applicabilité doit être examinée en fonction de la situation spécifique de l'entreprise.*